

RAPPORT D'ÉVALUATION DE LA DYNAMIQUE MIGRATOIRE PRÉFECTURE DE MAMOU



Août 2022

Crédit photo : iconte@iom.int



 **OIM**
ONU MIGRATION

Projet financé par l'Union européenne
Projet mis en oeuvre par l'OIM



DTM

MATRICE DE SUIVI
DES DÉPLACEMENTS

Les opinions exprimées dans ce rapport sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Les appellations employées et la présentation du matériel dans le rapport n'impliquent pas l'expression d'une quelconque opinion de la part de l'OIM concernant le statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une région, ou de ses autorités, ou concernant ses frontières ou limites.

L'OIM est attachée au principe selon lequel une migration humaine et ordonnée profite aux migrants et à la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale afin d'aider à relever les défis opérationnels de la migration, de faire la compréhension des questions migratoires, encourager le développement social et économique et défendre la dignité humaine et le bien-être des migrants.

Veuillez envoyer vos réactions, commentaires et suggestions concernant le rapport à l'adresse : conakryim@iom.int

© Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, stockée dans un système de recherche ou transmise sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, électronique, mécanique, photocopie, enregistrement, ou autre, sans l'autorisation écrite préalable de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

Réponse multiple : Lorsque l'étiquette «réponses multiples» se trouve à côté d'un graphique ou d'une question, cela indique qu'un seul répondant était autorisé à fournir plus d'une réponse. Pour cette raison, les totaux ne totalisent pas 100%.

Table des matières

Terminologie.....	2
Contexte.....	3
Objectif	3
Méthodologie	3
Population cible	4
Couverture Géographie	4
Présentation des résultats	5
Profil socio-démographique et économique des répondants	5
Moyen de subsistance et activité économique du ménage	7
Migration effectuée par des membres du ménage.....	8
Retour en Guinée des jeunes migrants	10
Perception sur la migration	12
Parcours migratoire des jeunes dans la préfecture de Mamou	12
Logement et condition de vie des migrants	13
Assistance humanitaire des migrants	14
Accès aux services de santé des migrants	14
Organisation et relation avec la communauté hôte	15
Intentions de mouvements des jeunes dans la préfecture de Mamou	16
Documents d'identité juridiques des migrants de retour	17
Impact de la pandémie de COVID-19 dans la vie quotidienne des migrants	17
Protection des migrants de retour	19
Cartographie des Sous-préfectures de départ	21
Conclusion	22
Recommandations.....	22

TERMINOLOGIE

Aide au retour volontaire et à la réintégration : soutien administratif, logistique et financier, pour une assistance à la réintégration, apportée aux migrants qui ne peuvent ou ne veulent rester dans le pays hôte ou le pays de transit et qui décident de retourner dans leur pays d'origine.

Cycle migratoire : étapes du processus migratoire comprenant le départ, parfois le transit sur le territoire d'un État, l'immigration dans le pays de destination et le retour.

Flux migratoire (international) : nombre de migrants internationaux arrivant dans un pays (immigrants), ou nombre de migrants internationaux quittant un pays (émigrants) pendant une période déterminée.

Intégration : processus bidirectionnel d'adaptation mutuelle entre les migrants et la société dans laquelle ils vivent, par lequel les migrants sont intégrés à la vie sociale, économique, culturelle et politique de la communauté d'accueil. Il suppose un ensemble de responsabilités communes pour les migrants et les communautés, et englobe d'autres aspects connexes tels que l'inclusion sociale et la cohésion sociale.

Membres de la famille : personnes mariées à des migrants ou à des nationaux ou ayant avec eux des relations qui, en vertu de la loi applicable, produisent des effets équivalant au mariage, ainsi que leurs enfants et d'autres personnes en charge qui sont reconnues comme membres de la famille en vertu de la législation applicable ou des accords bilatéraux ou multilatéraux applicables entre les États intéressés, même si elles ne sont pas des ressortissantes de cet État.

Migration économique : bien que ne formant pas une catégorie en droit international, ce terme est parfois employé pour désigner toute personne qui franchit ou a franchi une frontière internationale ou qui se déplace ou s'est déplacée à l'intérieur d'un État, exclusivement ou principalement pour améliorer sa situation économique.

Réintégration : Processus permettant à une personne de rétablir les liens économiques, sociaux et psychosociaux nécessaires pour vivre en communauté, assurer ses moyens de subsistance, préserver sa dignité et s'intégrer dans la vie civile.

I. CONTEXTE

La vulnérabilité des migrant-e-s augmente le long des routes migratoires. En effet, ayant quitté leurs territoires d'origine et dépourvu de la protection de leurs communautés, les migrant-e-s sont exposé-e-s aux réseaux criminels qui mettent en place des mécanismes d'exploitation afin de tirer illégalement profit des plus vulnérables d'entre eux. De nombreux facteurs aggravent la vulnérabilité des migrant-e-s en général et celle de certaines catégories de migrant-e-s en particulier, notamment la féminisation progressive des flux migratoires, l'augmentation du nombre d'enfants migrants non accompagnés et séparés, et le renforcement des réseaux de traite des personnes bien établis le long des routes migratoires, visant particulièrement les enfants.

La préfecture de Mamou est l'une des préfectures avec le taux de départ le plus élevé pour peu de données fiables disponibles. Cette étude contribuera à pallier ce déficit de données et permettra in fine de mettre à disposition une analyse de données fiables pour faciliter la compréhension des tendances et dynamiques migratoires, les prises de décisions gouvernementales et institutionnelles en lien avec la migration, et de ce fait, améliorer les réponses à apporter pour limiter les conséquences négatives de la migration irrégulière. Au vu de l'évolution importante de ce phénomène migratoire en Guinée, il apparaît déterminant de collecter, traiter et analyser les données sur cette question.

L'apparition de la pandémie de coronavirus (COVID-19) a en outre eu un impact sur les activités et opportunités socio-économiques des migrant-e-s mises en place pour les migrant-e-s de retour, y compris ceux/celles déjà réintégré-e-s à travers les activités génératrices de revenu (AGR) des migrant-e-s.

Afin de mieux comprendre les facteurs qui sous-tendent les nouvelles dynamiques migratoires irrégulières observées dans la préfecture de Mamou, identifier les impacts des épidémies sur les conditions socio-économiques des migrant-e-s et explorer des solutions pour assurer la protection et la sûreté des migrant-e-s qui quittent la préfecture de Mamou ; une mission de collecte des données conduite conjointement par l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) et l'Institut National de la Statistique (INS) guinéen a mené une étude dans les localités de la commune urbaine de Mamou, (Tolo et Soyah) du 27 juillet au 4 août 2022 à travers les outils de la DTM.

II. OBJECTIF

L'objectif de cette étude est de mieux comprendre la dynamique migratoire en rapport avec la migration irrégulière dans les zones à fort taux de départ des migrant-e-s dans la préfecture de Mamou. Elle a pour but de :

- Comprendre la dynamique migratoire dans les différentes localités à fort taux de départ dans la préfecture de Mamou (facteurs incitatifs, mouvements de départ, etc.) et les systèmes qui facilitent cette mobilité ;
- Déterminer et analyser les défis liés à la protection des personnes vulnérables le long des routes migratoires et leur niveau d'accès aux structures de protection dans les communautés d'accueil ;
- Évaluer l'impact économique et social de la migration irrégulière sur les communautés locales et les activités connexes, ainsi que les conséquences sur les relations entre les communautés d'accueil et les migrant-e-s ;
- Analyser l'impact de la pandémie de COVID-19 sur la migration irrégulière.

III. MÉTHODOLOGIE

L'étude a suivi une méthodologie de la Matrice de suivi des déplacements (DTM) combinant des méthodes de collecte quantitatives et qualitatives, composées d'enquête ménages et de groupes de discussion. La collecte a été effectuée en quatre étapes :

Étape 1 : préparation de l'évaluation et des questionnaires : en premier lieu, des questionnaires adaptés au contexte de l'étude ont été développés, composés d'indicateurs spécifiques au contexte et aux besoins de l'exercice.

Étape 2 : collecte et saisie des données : Cinq (5) enquêteurs dont deux (2) femmes tous originaires de la zone d'étude visée ont été recrutés et formés avant de commencer la phase de collecte de données. En outre, les autorités locales ont été rencontrées en amont par l'équipe en charge de la supervision de la collecte de données afin de présenter l'objectif de l'étude, obtenir leur approbation pour la réalisation de l'étude et solliciter leur implication dans l'exercice, notamment l'identification d'informateurs clés permettant

d'améliorer la compréhension de la situation des migrant-e-s dans la préfecture de Mamou, et plus spécifiquement les migrant-e-s de retour et potentiels. Les questionnaires ont été déployés sur Kobocollect et administrés par les agents de collecte des données via des tablettes.

2.1 : Enquêtes ménages et enquêtes individuelles : des enquêtes ont été menées auprès des ménages des potentiels migrant-e-s et des migrant-e-s de retour afin de dresser un profil des populations migrantes et hôtes. L'enquête a été conduite auprès d'un échantillon de **278** individus (migrant-e-s de retour, familles de migrant-e-s et potentiels migrant-e-s) dans les localités de Soyah, Tolo et la Commune Urbaine de Mamou. Les 278 personnes ont été sélectionnés à travers la base de données globale de OIM et les parents des migrants ont été sélectionnés aléatoirement. Les enquêtes ont permis d'avoir un profil des populations migrantes et hôtes, d'identifier les intentions et besoins de ces populations, et de mesurer l'accès aux services sociaux de base et les besoins de protection des populations migrantes.

2.2 : Groupes de discussion : par ailleurs, des groupes de discussion, menées dans les différentes localités de Soyah, Tolo et la Commune Urbaine de Mamou ont rassemblé des transporteurs et syndicats, des familles des migrant-e-s, et les autorités locales, pour un total de 27 participants. Les groupes de discussion ont abordé un certain nombre de sujet relatif à la migration irrégulière et la perception de ce phénomène. Elles ont permis de donner une dimension communautaire à l'étude en associant non seulement des migrant-e-s, mais aussi des membres de leurs familles ainsi que des représentations des communautés présentes dans les localités d'étude.

Étapes 3 et 4 : Apurement, Analyse et rapportage : les données collectées via l'outils de collecte de données de la DTM ont été analysées et présentées sous la forme d'un rapport permettant de montrer la dynamique migratoire et l'impact économique et social de la migration irrégulière sur les communautés locales et les activités connexes.

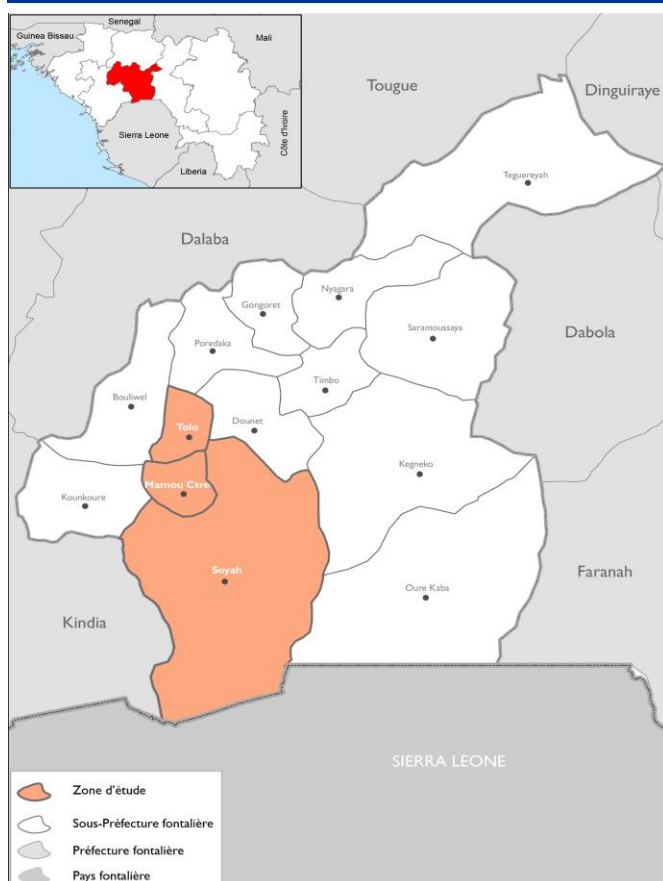


IV. POPULATION CIBLE

Cette étude s'est basée sur des méthodes de collecte quantitatives et qualitatives. Elle a été orientée non seulement vers les familles des migrant-e-s (les familles dont un membre est en migration ou de retour d'une migration), les potentiels migrant-e-s (les jeunes qui ont l'intention de migrer) mais aussi des migrant-e-s de retours (les migrant-e-s qui ont bénéficié de l'assistance au retour de l'OIM) dans les différentes localités de Soyah, Tolo et la Commune Urbaine de Mamou. Plusieurs raisons ont déterminé le choix de cette préfecture comme lieu d'étude qui se présentent comme suit :

- Zones à fort taux de départ des migrant-e-s ;
- Présence de potentiels candidats à la migration irrégulière ;
- Forte présence des retournés volontaires selon les statistiques de l'OIM ;
- Présence d'un grand nombre de réseaux de passeurs ;
- Fort taux de chômage selon l'Institut Nationale de la Statistique de Guinée (INS).

V. COUVERTURE GÉOGRAPHIQUE



De par sa position géographique, Mamou fait montre d'une ville carrefour en Guinée. Située au carrefour des plus grands axes routiers du pays, elle est devenue depuis 5 ans l'épicentre de la migration irrégulière en Guinée sans pour autant faire frontière avec des pays de transit comme le Mali ou le Sénégal. La ville de Mamou est le passage obligé pour tous les jeunes de Conakry, Kindia voulant partir au Mali, au Sénégal ou en Côte d'Ivoire.

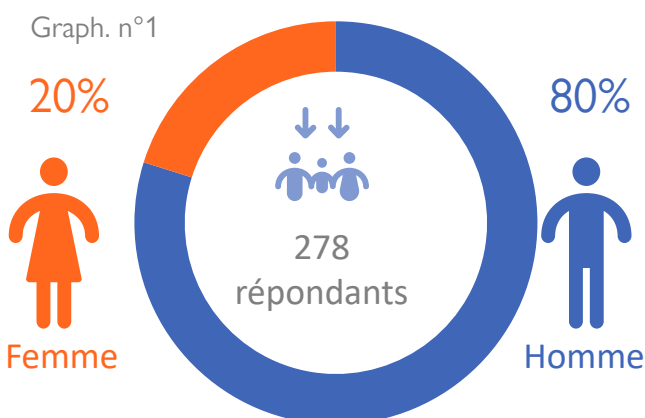
Située au sud-est du massif du Fouta Djallon et faisant frontière avec la Sierra Leone, elle se caractérise par un climat doux et une végétation arborée. Elle est située à 276 km de Conakry, et a une superficie de 8 000 km² avec une population de 318 738 habitants selon le dernier recensement général de la population et de l'habitat (RGPH3 de 2014).

L'agriculture et l'élevage restent non exploités malgré une végétation favorable. Cependant, le petit commerce et les taxis motos restent les principales activités de la population de ces différentes localités, plus particulièrement les jeunes dont l'âge varie entre 15 à 30 ans.

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DE L'ÉTUDE

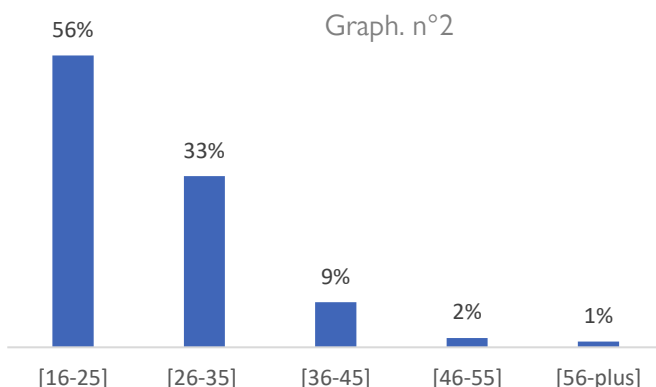
VI. PROFIL SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES ET ÉCONOMIQUE DES RÉPONDANTS

1. Sexe des répondants



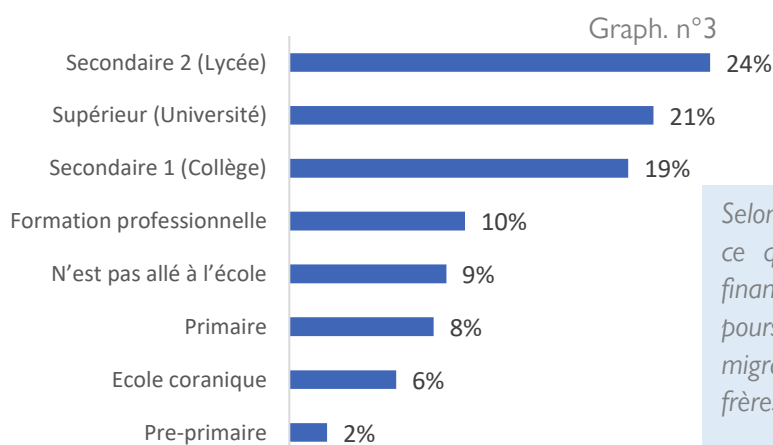
Selon le graphique n°1, (80%) des répondants étaient des hommes, contre (20%) de femmes.

2. Tranche d'âge des répondants



Comme observé sur le graphique n°2, plus de la moitié (56%) des répondants sont dans la tranche d'âge de 16 à 25 ans, (33%) entre 26 à 35 ans et (9%) de la tranche 36 à 45 ans.

3. Niveau d'éducation complète des personnes enquêtées

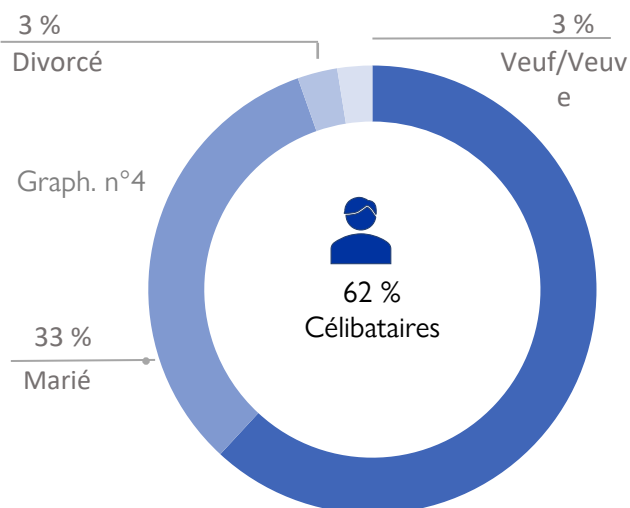


Selon les informations collectées sur le niveau d'éducation des personnes enquêtées, (24%) ont atteint le niveau lycée, (21%) sont des universitaires, (19%) le niveau collège et (10%) ont fait une formation professionnelle.

Selon un migrant de retour : « J'ai abandonné l'école parce que mes parents n'avaient plus les moyens pour financer mes études. Sans argent, c'est difficile de poursuivre les études ; c'est pourquoi j'ai tenté une migration afin de soutenir mes parents et mes frères/sœurs ».

Entretiens avec les informateurs clés

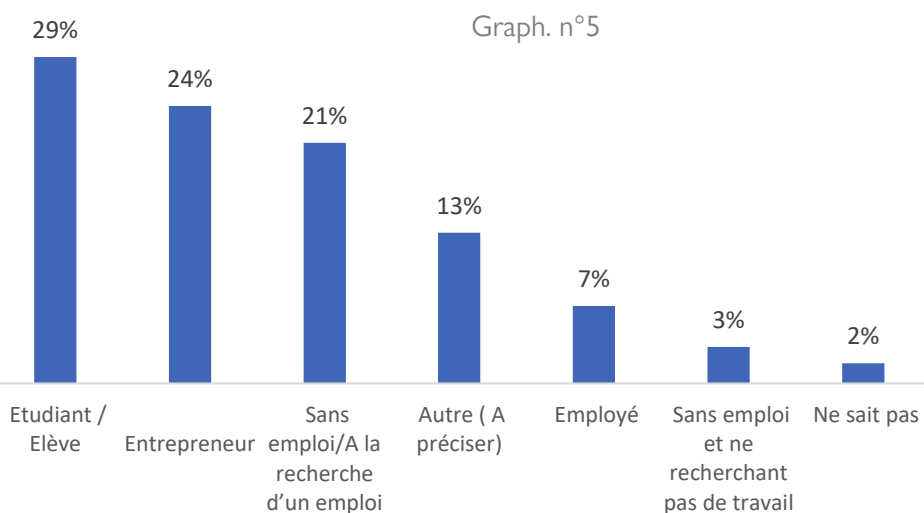
4. Situation matrimoniale des répondants



Quant aux statuts matrimoniaux des personnes enquêtées, (62%) sont des célibataires. Par contre, (33%) sont mariées et (3%) sont des veuves/veufs ou divorcés.



5. Le statut actuel des répondants



L'analyse des données de l'évaluation sur le statut actuel des personnes interviewées montre que (29%) sont des étudiants ou élèves. Cependant (24%) sont entrepreneurs et (21%) sont à la recherche d'un emploi pour subvenir aux besoins de leur famille.

Il est à noter que l'activité principale des jeunes de la ville de Mamou reste dominée par la conduite des taxis motos ou le

Suite aux discussions avec les informateurs clés dans la préfecture de Mamou, le manque d'opportunités économiques, d'emploi et la pauvreté seraient les facteurs les plus déterminants qui poussent les jeunes à la migration irrégulière. Il faut également souligner que la préfecture de Mamou est la source traditionnelle de migrations irrégulières : le fait qu'elle soit dépourvue de mines, qu'elle ne compte que peu de cultures agricoles et qu'elle soit un bastion de l'opposition depuis 2010 pourrait également jouer un rôle mineur dans les flux migratoires. Elle est l'une des régions de départ la plus fréquentée, à la fois par les jeunes de Mamou et aussi parce qu'elle est un carrefour des migrations irrégulières.

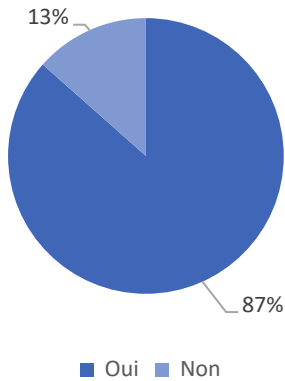
Les migrant-e-s se rendent d'abord à Mamou et Kankan où se trouvent de nombreux réseaux de passeurs, puis ils transiteraient par les préfectures frontalières de Siguiri (pour partir principalement vers le Mali) et dans une moindre mesure Koundara (pour partir vers le Sénégal).

La préfecture de Mamou serait devenue depuis 5 ans « l'épicentre de la migration irrégulière en Guinée » alors même qu'elle ne partage pas de frontières avec des pays comme le Mali ou le Sénégal. Les réseaux de passeurs se concentreraient autour de la ville de Mamou, et sa grande gare routière serait l'un des principaux points de départ vers les pays de transit puis l'Europe.

V. MOYEN DE SUBSISTANCE ET ACTIVITE ÉCONOMIQUE DU MÉNAGE

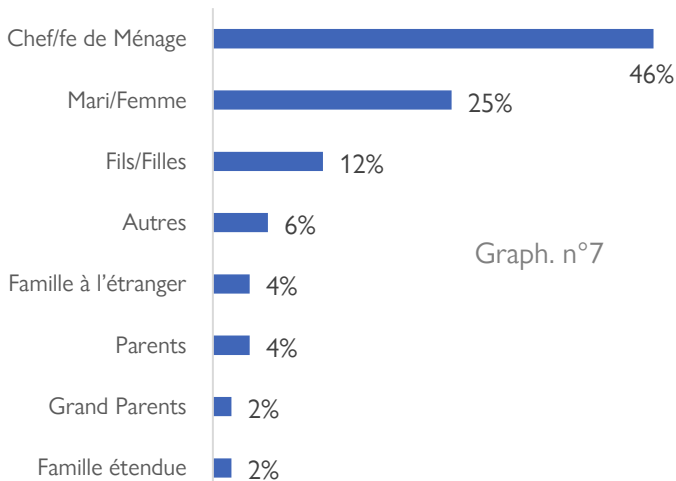
1. Activité génératrice de revenu du ménage

Graph. n°6



Selon les informations collectées auprès des personnes interviewées (87%) ont une activité génératrice de revenu. Par contre, (13%) disent n'avoir pas d'activité génératrice de revenu..

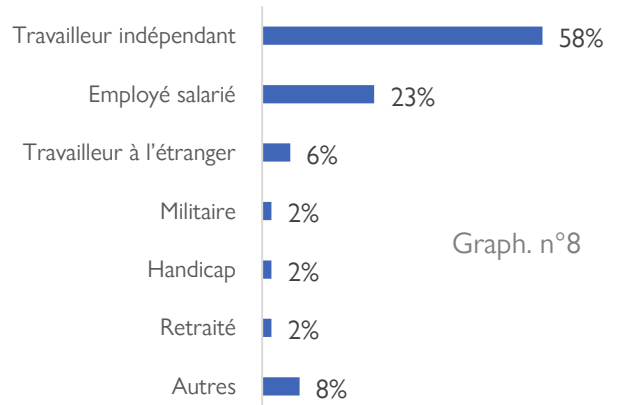
2. Le principal soutien du ménage



Comme le montre le graphique ci-dessus, près de la moitié (46%) des ménages sont principalement soutenus par les chefs de ménage. En outre, (25%) des ménages sont soutenus par les maris ou les femmes, (12%) par les enfants du ménage et (4%) par les familles à l'étranger.



3. Le statut du principal soutien du ménage

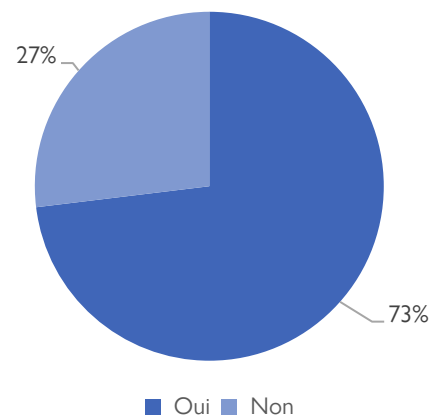


Graph. n°8

Plus de la moitié (58%) du statut du principal soutien du ménage sont des travailleurs indépendants, (23%) sont des employés (salarié dans une entreprise privée ou de la fonction publique), (6%) sont des travailleurs à l'étranger et (8%) ont d'autres statuts.

4. Satisfaction aux besoins du ménage

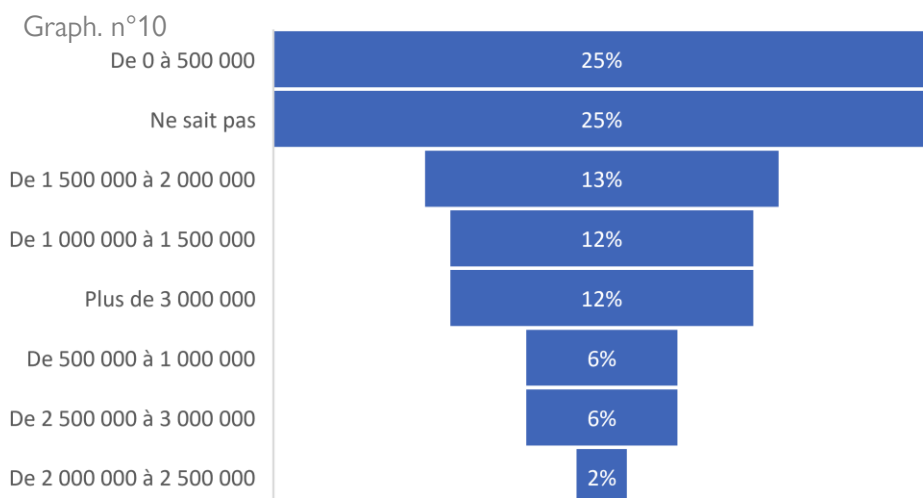
Graph. n°9



L'analyse des données montre que (73%) des ménages parviennent à satisfaire les besoins de la famille avec leur activité génératrice de revenu. Cependant, (27%) des ménages n'arrivent pas à subvenir aux besoins de la famille.

Il faut noter que les soixante treize pour cent ayant une activité, (58%) d'entre eux disent qu'ils n'arrivent pas à faire d'épargne à cause des charges de la famille. En revanche, malgré les charges de la famille, (42%) parviennent à économiser.

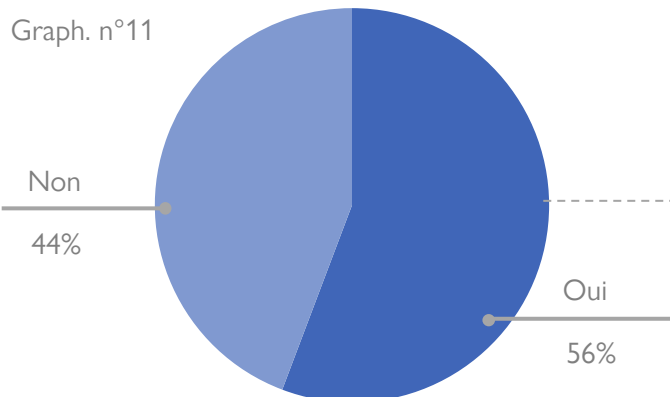
5. Le revenu mensuel du soutien du ménage



Le graphique ci-contre montre que, (25%) du soutien principal du ménage ont un revenu mensuel de moins de 500 000 francs guinéens. En outre, (13%) ont un revenu mensuel situé entre 1 500 000 à 2 000 000 de francs guinéens et (12%) affirment qu'ils ont un revenu de 1 000 000 à 3 000 000 de francs guinéens.

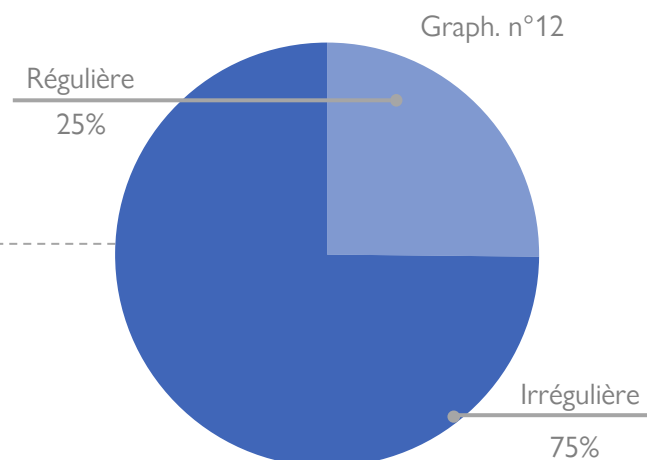
VI. MIGRATION EFFECTUÉE PAR DES MEMBRES DU MÉNAGE

1. Migration des jeunes des cinq dernières années



Sur la base de l'analyse des données, plus de la moitié (56%) des personnes interviewées ont confirmé qu'il y a eu une migration dans leur ménage au cours des trois dernières années. Cependant, (44%) affirment le contraire.

2. Type de migration au sein de la communauté

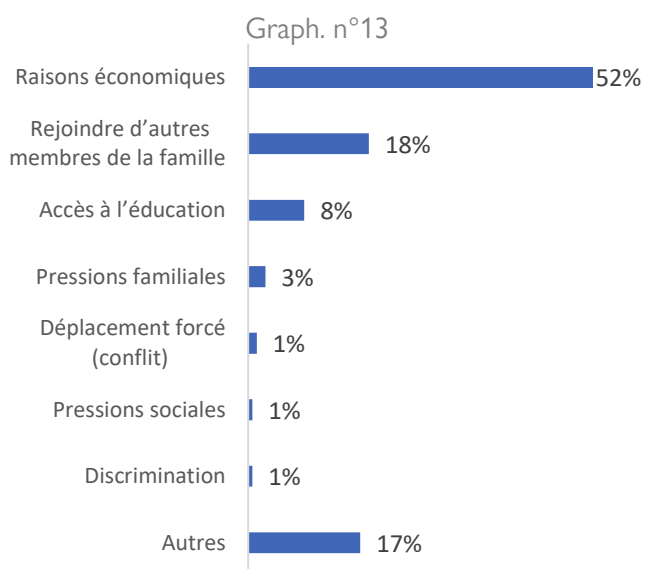


Le phénomène migratoire dans la préfecture de Mamou est caractérisé par une migration irrégulière. Soixante-quinze pour cent des personnes interrogées confirment la migration irrégulière et (25%) pour une migration régulière au cours des trois dernières années.

« Dans la préfecture de Mamou, la migration irrégulière existait depuis des années dans cette communauté, mais à l'époque les migrant-e-s partaient au vu et au su des parents avec un objectif qui est celui de faire face aux besoins des parents (famille). Partir sans l'accord des parents n'existait pas à notre époque où on avait un taux très faible de migration irrégulière sans consentement parentale comparativement à ce qui se passe aujourd'hui. »

Discussion avec les informateurs clés

3. Raisons de départ des jeunes migrant-e-s



Le graphique ci-contre montre que, plus de la moitié (52%) des personnes interviewées déclarent que la raison principale du départ des jeunes dans la préfecture de Mamou reste économique. Par contre, (18%) pensent que c'est pour rejoindre un membre de la famille ou amis, (8%) pour l'accès à l'éducation et (18%) pour d'autres raisons comme (l'influence des réseaux sociaux, etc.).

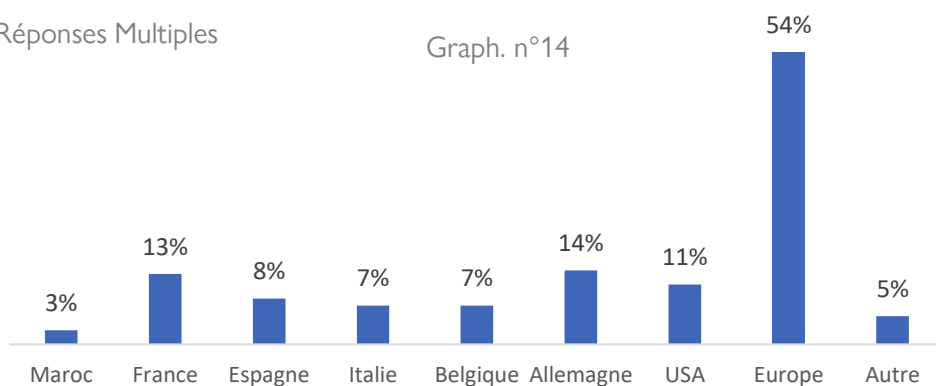
« La migration irrégulière est un fléau dévastateur, aucun parent n'est d'accord avec cette façon de voyager des enfants de nos jours. Même si tu gagnes, après les coûts sont énormes ; en termes de perte de vies humaines, culturelle et économique ».

Discussion de groupe avec les acteurs clés

4. Pays de destination des jeunes migrant-e-s

Réponses Multiples

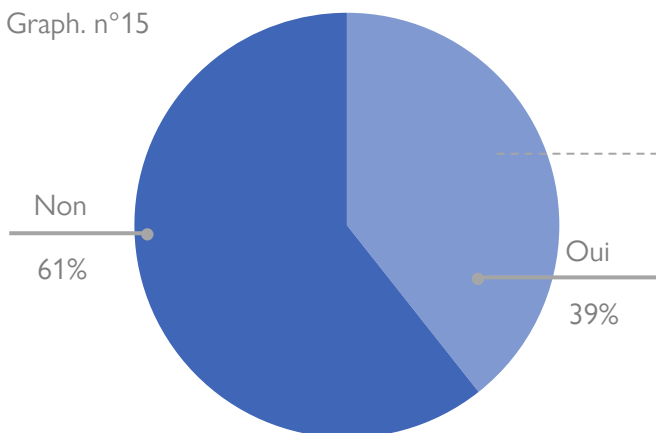
Graph. n°14



La destination principale des jeunes migrants dans la préfecture de Mamou est l'Europe avec 54% selon l'analyse des données, suivi de l'Allemagne et la France avec 14% et 13% respectivement. En revanche, 8% pour l'Espagne et 7% des jeunes préfère la Belgique et l'Italie.

5. Emploi des jeunes avant le départ

Graph. n°15



Soixante un pourcent des jeunes migrant-e-s qui migrent dans la préfecture de Mamou n'avaient pas de travail avant de partir, contre (39%) qui ont un petit travail dans leur pays d'origine avant de tenter la migration irrégulière.

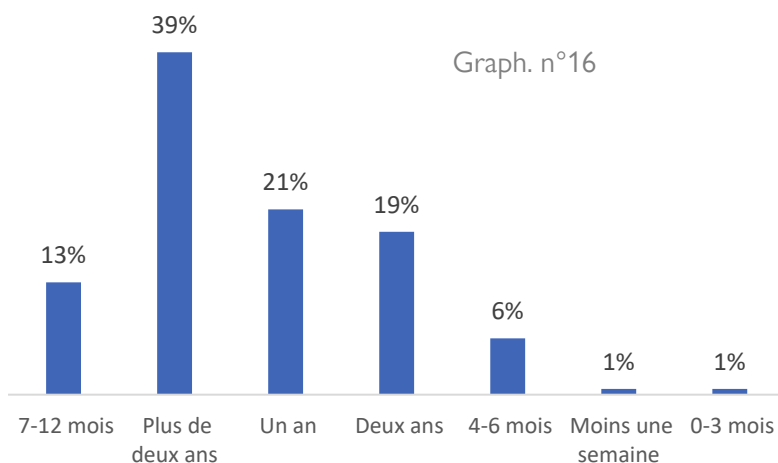
6. Domaine d'emploi des jeunes

Tableau. n°1

Activités	Proportion
Taxi-motard	18%
Commerce	18%
Activités immobilières	13%
Education	13%
Mécanique	10%
Construction	10%
Agriculture	5%
Chauffeur	5%
Activités sociales	2%
Autres	7%

Sur les (39%) des jeunes qui avaient un travail avant de quitter le pays d'origine, (18%) exerçaient dans le domaine du commerce et la conduite des taxis-moto, (13%) dans les activités immobilières et dans l'éducation et 10% dans la mécanique et la construction.

7. Le temps de migration des jeunes



Selon les informations collectées sur la durée de la migration des jeunes du ménage, (39%) parlent de plus de deux ans, (21%) d'un an, (19%) de deux ans et 13% de sept à douze mois.

« Le manque d'implication du gouvernement dans l'assistance de nos enfants dans leurs démarches de montage ou d'accompagnement de projet est un vrai problème. »

Discussion de groupe avec les acteurs clés

VII. RETOUR EN GUINÉE DES JEUNES MIGRANT-E-S

1. Principales raisons du retour des migrants

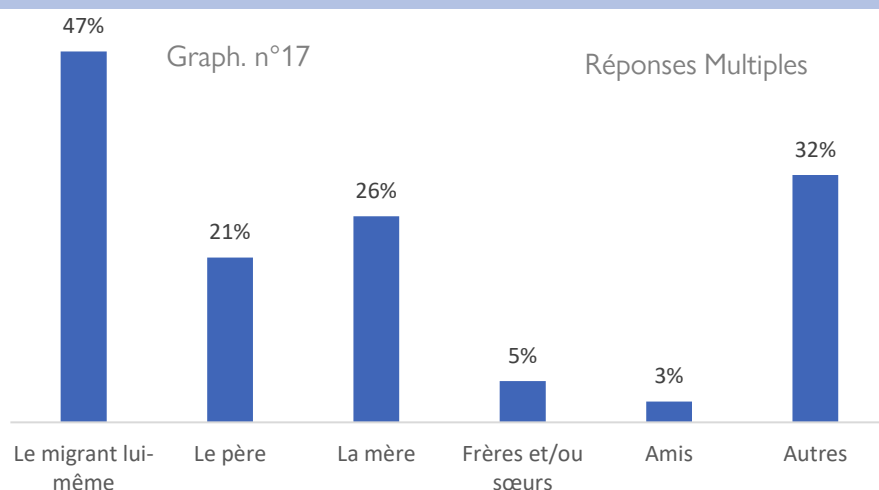
Tableau. n°2

Réponses Multiples

Raisons du retour des migrants	Proportion
Perte de revenus	39%
Autres	34%
Pas d'opportunité économique dans le pays d'accueil »	24%
Exploitation ou abus vécus	21%
Retour forcé	18%
Fatigué, épuisés	16%
Retour facilité par une organisation de soutiens aux migrants	16%
Perte des documents nécessaires	13%
Obstacles juridiques, y compris la détention	11%
Retour pour investir/ monter un commerce	8%
Réunification avec la famille	8%
Opportunités dans les pays d'origine	3%

Le tableau ci-contre montre que la principale raison de retour des jeunes migrant-e-s dans la préfecture de Mamou est la perte de revenus avec (39%). Autres raisons sont signalés comme raison de retour avec (34%) a savoir le rapatriement et la maladie. Il est à signaler que le manque d'opportunité économique dans le pays d'accueil est aussi un facteur de retour des jeunes. Également, l'exploitation et abus vécus dans les pays d'accueil amènent les jeunes à prendre des décisions de retour dans le pays d'origine.

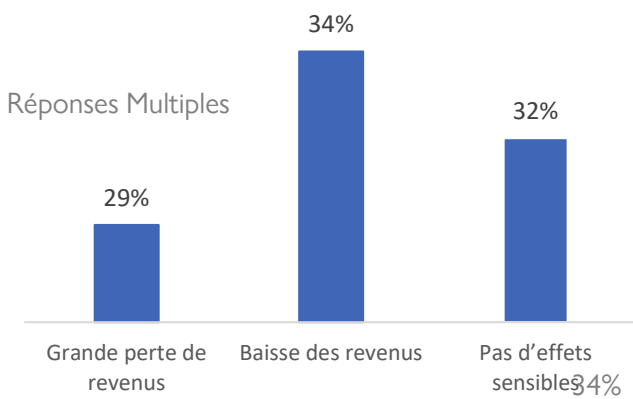
2. Le rôle déterminant des membres de la famille dans la décision de retour



En référence au graphique ci-contre, les analyses montrent que, pour (47%), la décision de retour des jeunes migrant-e-s lui revient. En outre, (32%) affirment qu'il y a d'autres personnes qui jouent un rôle déterminant dans la prise de décision de retour. (26%) pour les mères et (21%) pour les pères qui jouent également un rôle pour le retour de leurs enfants et (5%) pour les frères et sœurs.

3. Les effets du retour des jeunes

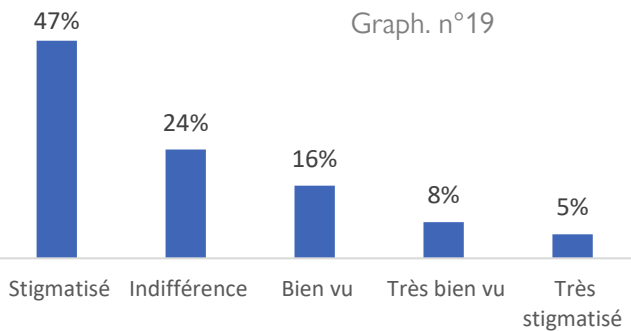
Graph. n°18



Sur la question des effets du retour des jeunes sur les revenus du ménage, (34%) des personnes interviewées affirment qu'il y a eu baisse de revenus dans leur ménage due au retour des jeunes. Cependant, (29%) ont eu une grande perte de revenus et (32%) des cas pas d'effets sensibles.

4. Le regard de la communauté au migrant de retour

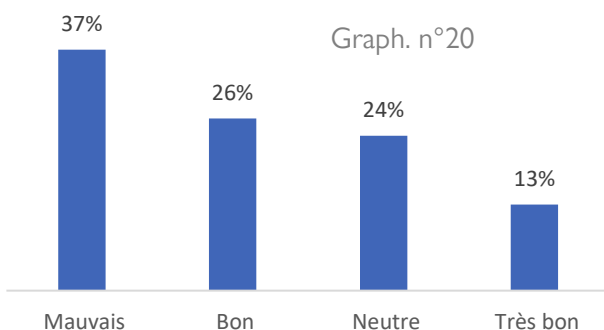
Graph. n°19



L'analyse des données montre que, (47%) des migrant-e-s de retour sont stigmatisés par les membres de la communauté. Par contre, (24%) pensent que la communauté est indifférente au retour des migrant-e-s. Ils sont bien vu par (16%) de la communauté et très bien vu par (8%).

5. Perception du ménage par rapport au retour du migrant

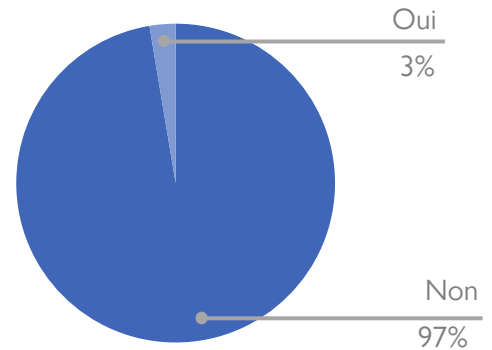
Graph. n°20



Le graphique n°20 ci-dessous montre que, (37%) pensent que le retour des migrant-e-s est une mauvaise chose. Pour certains, le retour des enfants dans le ménage est mal perçu par les autres membres de la famille, pour eux ils devraient rester dans le pays de transit et attendre une opportunité pour continuer l'aventure migratoire. En revanche, (26%) sont d'accord pour le retour de leur enfant au pays et (24%) restent indifférents du retour des jeunes migrant-e-s.

6. Encouragement à l'abandon de l'école par les jeunes

Graph. n°21



Quatre vingt dix-sept pour cent des parents des migrant-e-s disent qu'ils n'ont pas encouragé les enfants à abandonner les écoles au profit de la migration irrégulière. Cependant, (3%) ont encouragé les enfants à abandonner l'école par ce qu'ils n'arrivaient pas à financer les études de leurs enfants.

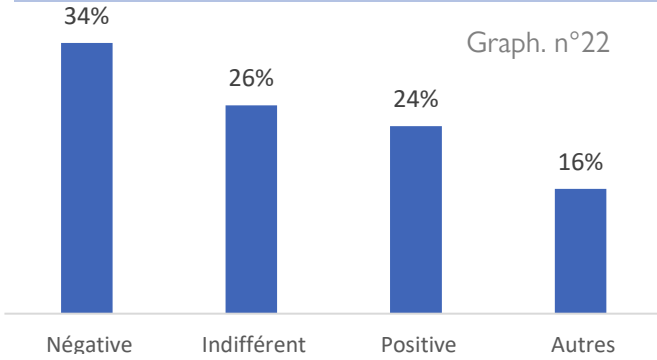
LA PERCEPTION DES COMMUNAUTÉS SUR LA MIGRATION IRRÉGULIÈRE DES JEUNES

Les résultats qualitatifs de cette étude permettent de mieux saisir l'attitude et le positionnement des familles par rapport à la migration irrégulière des jeunes de leurs communautés. Lors des différents groupes de discussions organisés avec les sages et femmes dans les communautés, il ressort clairement que ni les parents, ni les autorités locales ne soutiennent le départ de leurs jeunes et déplorent que leurs villages et communautés perdent leurs membres les plus actifs au fil des années. « À ce rythme, et à cause de la migration des jeunes, nos sociétés perdent en bras valides, en coutumes et cultures. En plus, le tissu social perd son sens et sa valeur, car les familles sont affectées par le départ des jeunes »



VIII. PERCEPTION SUR LA MIGRATION

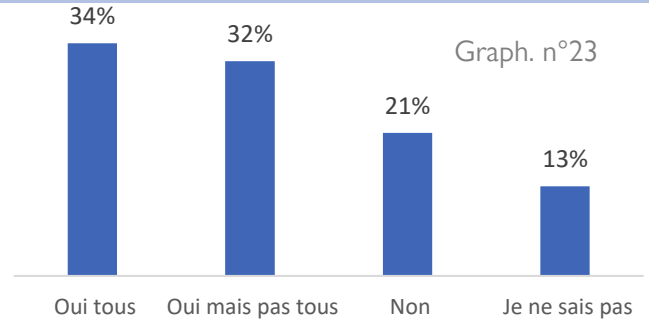
1. La perception de la migration irrégulière par communauté



Selon les données collectées, (34%) des interviewées ont une perception négative de la migration irrégulière. En outre, (26%) restent indifférents et (24%) ont une perception positive de la migration irrégulière.

Les groupes de discussion avec les parents des migrant-e-s et femmes de la communauté enquêtées ont tous mis en avant le fort sentiment de compétition existant entre les jeunes du même âge (15 à 25 ans), et particulièrement entre les membres d'une même famille polygamique. La jalousie et l'envie de réussir attisent le désir de quitter le pays. Les départs de certains frères et amis proches influencent donc en partie la décision de migration des jeunes candidats à la migration irrégulière.

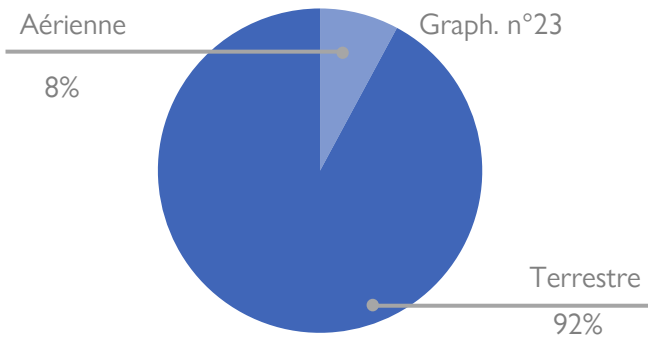
2. L'envie de répartir des migrants



Selon les parents des migrant-e-s de retour interrogés, (34%) tous les jeunes migrant-e-s de retour souhaitent repartir en migration. Par contre, (32%) disent que juste quelques uns veulent repartir et (21%) pensent qu'ils ne vont plus repartir en migration.

IX. PARCOURS MIGRATOIRE DES JEUNES DANS LA PRÉFECTURE DE MAMOU

1. La voie empruntée par les migrants



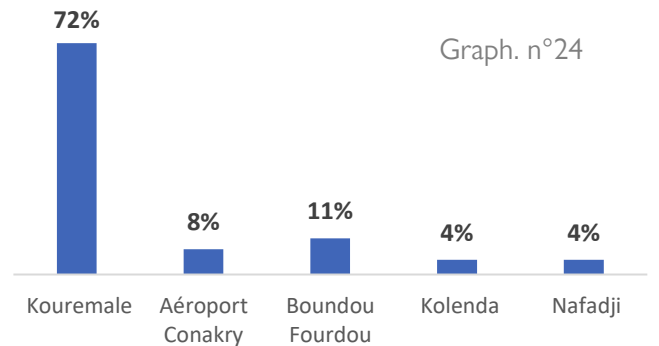
Quatre-vingt douze pourcent des migrant-e-s de retour ont emprunté la voie terrestre pour leur parcours migratoire et seulement (8%) ont utilisé la voie aérienne.

Si aujourd'hui les jeunes migrant-e-s ont pour destination finale l'Europe, le plus souvent, le voyage est rarement direct et ces derniers doivent réaliser plusieurs étapes avant de se rapprocher de la traversée de la Méditerranée ou d'entreprendre une migration de retour dans le pays d'origine.

« Aujourd'hui, la tendance du phénomène migratoire a un taux très élevé, les jeunes migrent sans demander l'avis de personnes et empruntent des routes très dangereuses ».

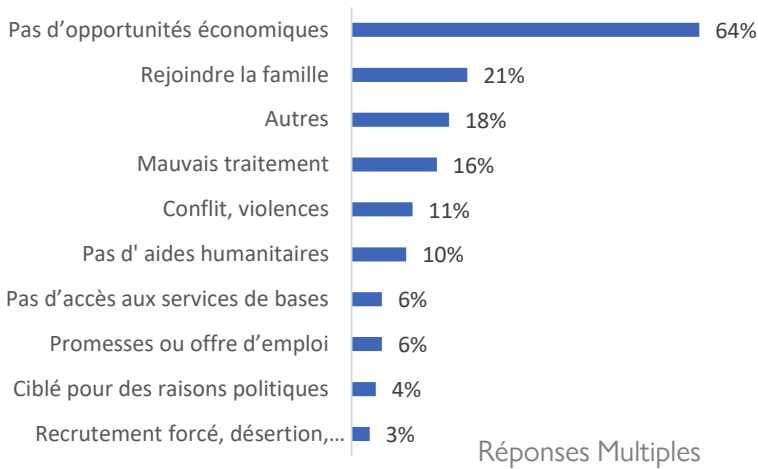
Groupes de discussion avec les acteurs clés

2. Points d'entrée utilisés par les migrants



Au cours du parcours migratoire, 72% des migrant-e-s de retour ont utilisé le point d'entrée de Kouremale frontière avec le Mali, 11% pour le point d'entrée de Boundou-Fourdou frontière avec le Sénégal et 8% sont passés par l'aéroport de Conakry.

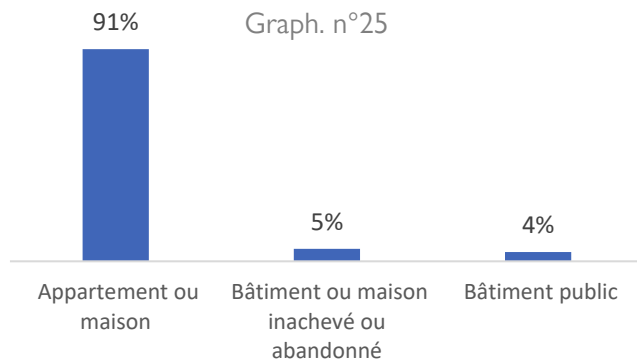
3. Les motifs de voyage des jeunes selon les migrants de retour



Pour les jeunes migrant-e-s de retour enquêtés dans le cadre de cette étude, (64%) ont évoqué le manque d'opportunités économiques comme raison principale de quitter et d'entreprendre leur voyage vers l'Europe. Le désir de rejoindre la famille a été mentionné par (21%) des migrant-e-s de retour dans la préfecture de Mamou comme principale raison de quitter le pays, (18%) parlent d'autres raisons comme l'influence des amis qui sont déjà en Europe et (16%) ont comme raison le mauvais traitement des autorités locales et les forces de sécurités.

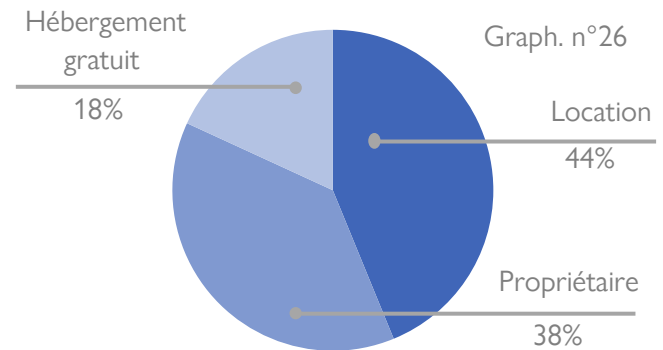
X. LOGEMENT ET CONDITIONS DE VIE DES MIGRANT-E-S

1. Type de logement des migrants



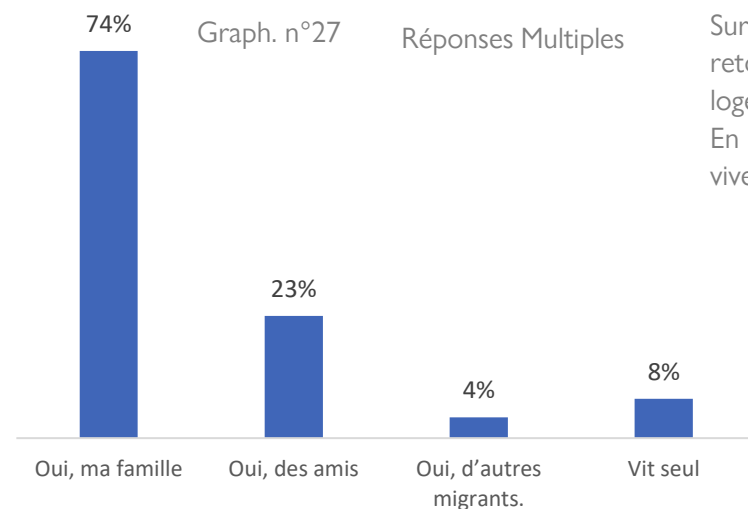
Cette étude montre que (91%) des personnes interviewées sont dans un appartement ou une maison et seulement (5%) vivent dans des bâtiments ou maisons inachevées ou abandonnées.

2. Situation dans le logement



Le graphique n°26 ci-dessus montre que (44%) des personnes enquêtées sont en situation de location. En revanche, (38%) sont propriétaires des lieux d'habitation et (18%) sont en situation gratuite.

3. Colocation des migrants



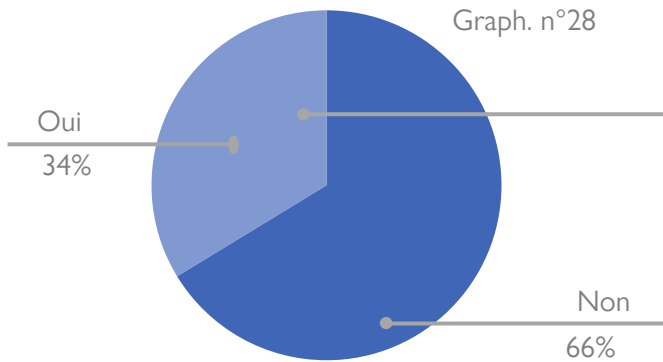
Sur la question de savoir avec qui les migrant-e-s de retour et potentiels vivent, (74%) sont dans le logement avec la famille ou un membre de la famille. En outre, (23%) vivent avec des ami-e-s et (8%) vivent seul.

« Nous entendons parler des réseaux de passeurs, mais on ne les connaît pas. Le plus souvent, les jeunes migrant-e-s mettent une garantie (argent, animaux ou un matériel) dans les mains d'une personne de confiance, puis dès que le jeune arrive à destination, on verse l'argent au représentant du réseau. »

Groupe de discussion avec les sages de Soyah

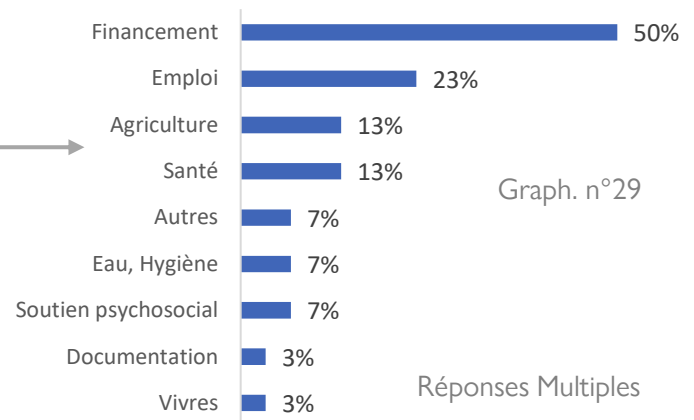
XI. ASSISTANCE HUMANITAIRE DES MIGRANT-E-S

1. Assistance humanitaire



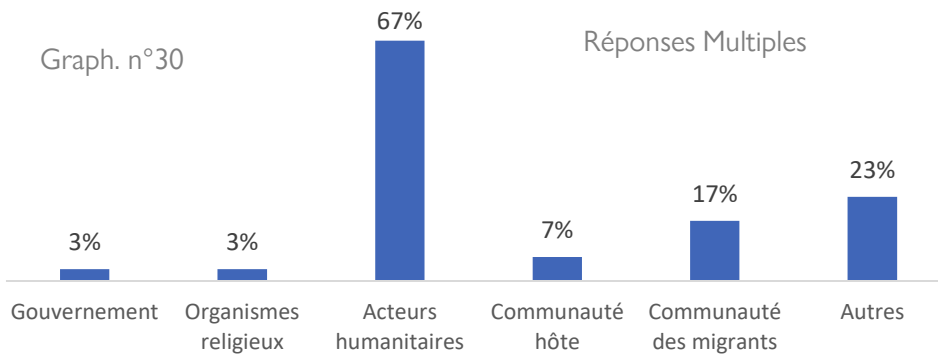
Soixante six pourcents (66%) affirment qu'ils n'ont pas reçu d'assistance humanitaire de la part de l'Etat, ni les organismes internationaux et ni d'ONG. Par contre, (34%) ont reçu une assistance humanitaire.

2. Type d'assistance humanitaire reçu



Selon les informations collectées, la moitié (50%) des migrants ont reçu une assistance financière, (23%) pour l'emploi. Cependant, (13%) ont reçu un accompagnement en agriculture et en santé et (7%) en soutien psychosocial.

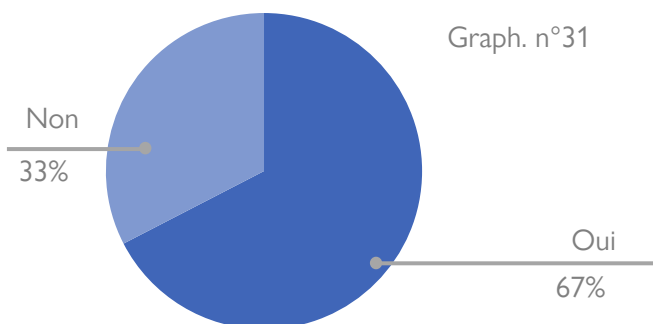
3. Assistance humanitaire



Le graphique n°30 montre que, (67%) des migrant-e-s interviewées ont reçu une assistance de la part des acteurs humanitaires (ONG, Associations, UN), (17%) de la part des migrant-e-s et (23%) d'autres acteurs.

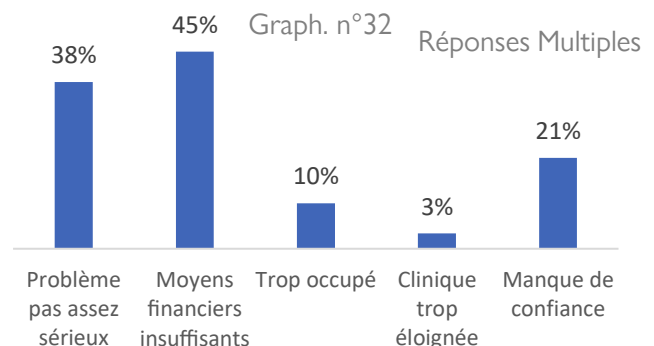
XII. ACCÈS AUX SERVICES DE SANTÉ DES MIGRANT-E-S

1. Accès aux services de santé



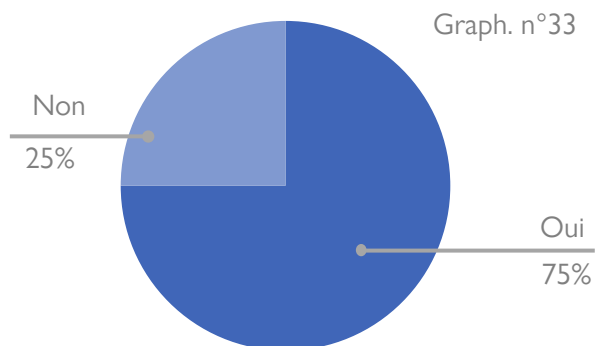
L'analyse des données montre que, (67%) des migrant-e-s de retour ont fait recours aux services de santé pour un soin. Cependant, (33%) n'ont pas fait recours à un service de santé au retour.

2. Raisons de non accès aux services



Pour ceux qui n'ont pas fait recours au service de santé, l'analyse des données montre que, (45%) pour des raisons financières, (38%) pour des problèmes pas assez sérieux et (21%) par manque de confiance aux qualifications du personnel de santé.

3. Accès à des soins adéquats



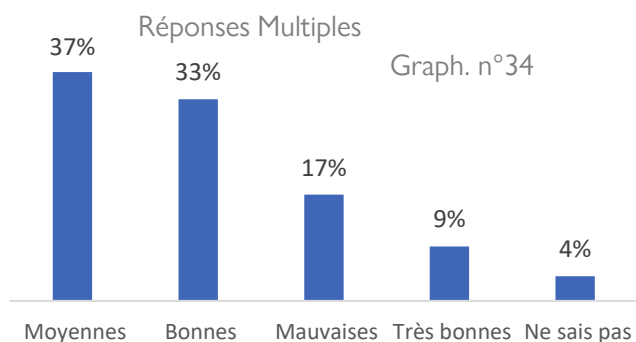
Le graphique n°33 indique que, (75%) des migrant-e-s interrogés avaient eu un accès à des soins adéquats et (25%) n'ont pas eu accès à des services de santé plus adéquats.

« Au sein de la communauté, la migration irrégulière des jeunes est considérée comme un phénomène dangereux, ce qui fait que les parents encouragent plutôt les jeunes vers les activités de petit commerce et le transport (taxi moto). La perception de la communauté face à la migration irrégulière reste négative, car la plupart des migrant-e-s n'arrivent pas à la destination finale, ils meurent ou disparaissent ou périssent dans les déserts ou sur la Méditerranée. La migration irrégulière est perçue dans la communauté comme un risque dans le sens que la traversée du désert et de la Méditerranée dévient de plus en plus un danger pour l'avenir des jeunes. Il s'explique par la perte en vies humaines et matérielles, par l'insécurité, la violence physique, l'abus et l'exploitation sexuelle au cours du trajet ».

Groupe de discussion avec les acteurs clés de Tolo (Maire)

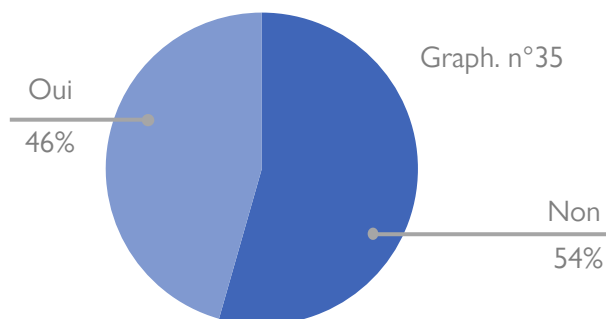
XIII. ORGANISATION ET RELATIONS AVEC LA COMMUNAUTÉ HÔTE

1. Relations avec la communauté hôte



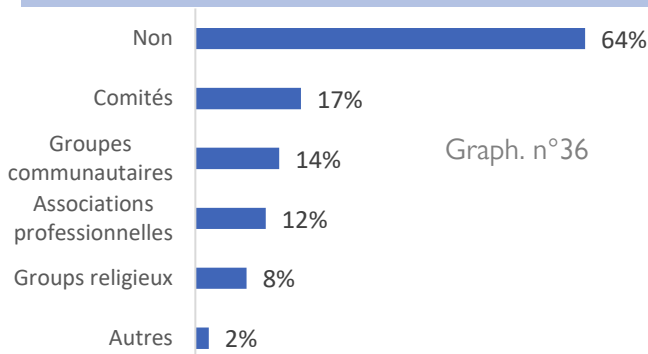
La relation entre les migrant-e-s de retour et la communauté hôte est plus ou moins bonne, (37%) indiquent que la relation est moyenne. Par contre, (33%) affirment que les relations sont bonnes et (17%) affirment que les relations sont mauvaises.

2. Existence d'une association ou comité



Un peu plus de la moitié (54%) des migrant-e-s consultés indiquent qu'il n'existe pas d'association ou comité qui représente les jeunes dans la communauté contre (46%) qui confirment l'existence d'un comité.

3. Mécanismes d'écoute des migrants



Soixante quatre pourcent (64%) des enquêtées disent qu'il n'existe pas de mécanisme aux niveaux communautaires dans lequel les migrants se sentent à l'aise pour pouvoir exprimer leurs préoccupations. En revanche, (17%) confirment les comités d'écoute et (14%) des groupes communautaires.

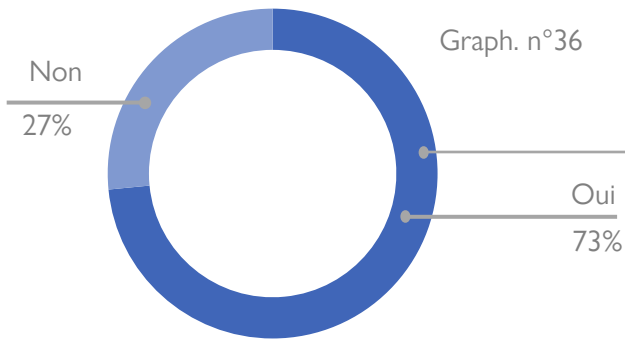
Selon les syndicats des transporteurs : « À notre connaissance, l'ensemble des jeunes migrant-e-s migrent à travers un mécanisme basé sur des acteurs comme : les conducteurs des taxis-motos, et certains chauffeurs des taxis en commun.

Groupe de discussion avec les acteurs clés de Tolo (Maire)



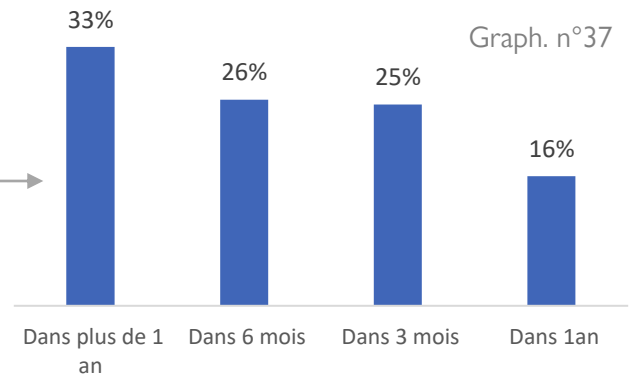
XIV. INTENTIONS DE MOUVEMENT DES JEUNES DANS LA PRÉFECTURE DE MAMOU

1. Intention de quitter la Mamou



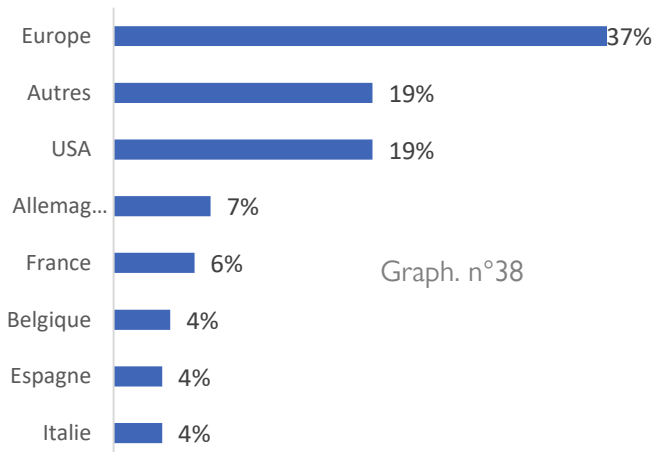
Si la migration irrégulière peut mettre en danger la vie des migrants, (73%) des jeunes enquêtés ont l'intention de quitter la préfecture de Mamou pour une nouvelle migration contre (27%) qui souhaitent tenter leur chance de réussite à Mamou.

2. Délai pour quitter Mamou



Sur la question du délai de quitter la préfecture de Mamou, (33%) parlent de plus d'un an, (26%) dans moins de six mois et (25%) veulent quitter Mamou moins de trois mois.

3. Prochaine destination des migrant-e-s

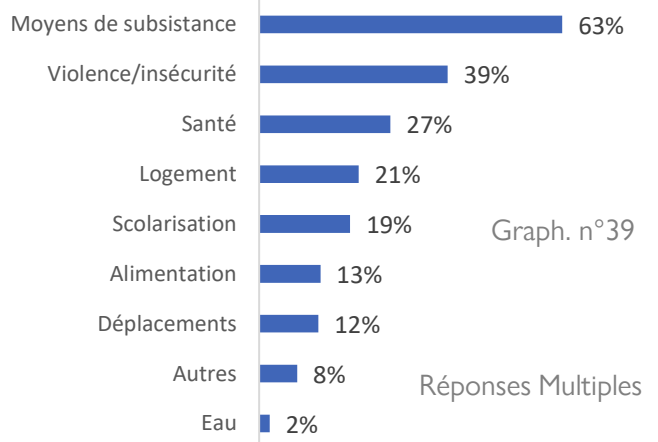


Le principal défi reste et demeure le manque d'opportunité d'emploi dans la communauté. C'est pourquoi la plupart des jeunes rencontrés souhaitent repartir et ont pour destination principale autres pays de l'Europe avec (37%) d'avis, (19%) pour les Etats-Unis et d'autres pays (Canada, Chine, Dubaï etc.), (7%) en Allemagne et (6%) pour la France.

Selon les sages « Nous jouons un rôle de sensibilisation à travers les médias sur les conséquences de la migration irrégulière, mais aussi à travers les causeries éducatives. En général, la migration irrégulière reste néfaste, car elle affecte l'avenir et la vie des jeunes de la communauté. Par conséquent, le départ massif des jeunes engendre la fuite des bras valides freinant le développement socio-économique des localités de départ ».

Groupe de discussion avec les acteurs clés à Mamou centre

4. Préoccupation majeurs des migrant-e-s

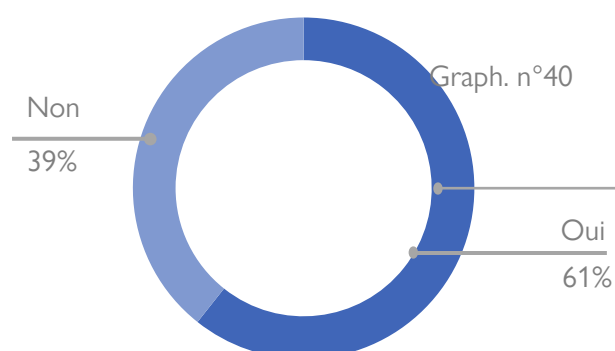


La préoccupation majeure de (63%) des jeunes migrant-e-s dans les prochaines semaines est liée au manque de moyens de subsistance. En outre, (39%) des personnes enquêtées, sont préoccupées par la violence et l'insécurité qui règnent dans la préfecture de Mamou, (27%) pour la santé, (21%) dans le logement et (19%) des jeunes pour la scolarisation.



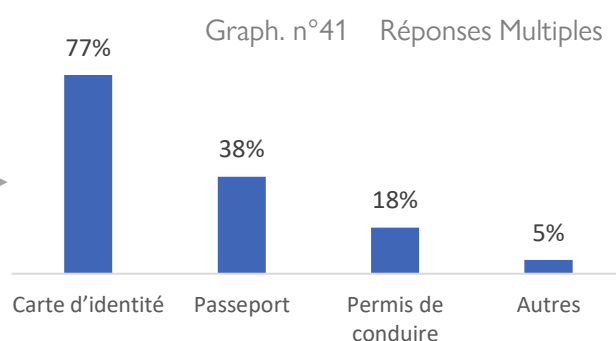
XV. DOCUMENTS D'IDENTITÉS DES MIGRANT-E-S DE RETOUR

1. Identité juridique des migrant-e-s



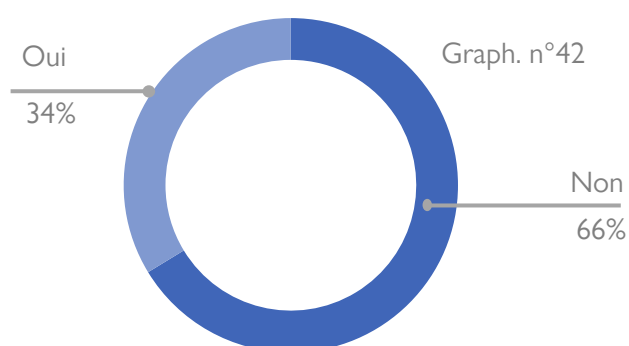
Le graphique n°40 indique que, la majorité (61%) des migrant-e-s de retour avaient une pièce d'identité avant le départ du pays d'origine contre (39%) qui ne détenaient pas une pièce d'identité.

2. Type de pièce d'identité



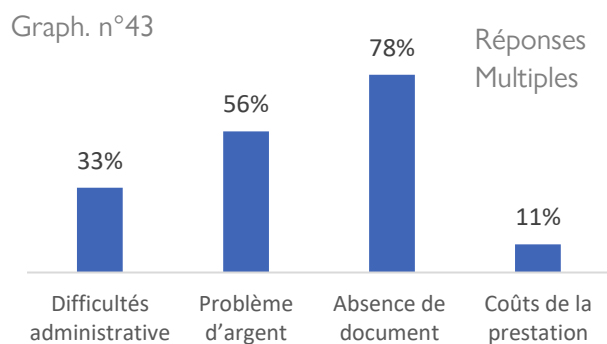
Le type de pièce d'identité que détenaient les migrant-e-s avant le départ reste varié, la majorité (77%) avaient la carte d'identité. Par contre, (38%) avaient le passeport et (18%) le permis de conduire.

3. Pièce d'identité perdu pendant le voyage



Selon les informations analysées, (66%) des migrant-e-s avaient les pièces d'identité au retour c'est-à-dire ne les ont pas perdues pendant le voyage contre (34%) qui avaient perdu les documents de voyage au cours du parcours migratoire.

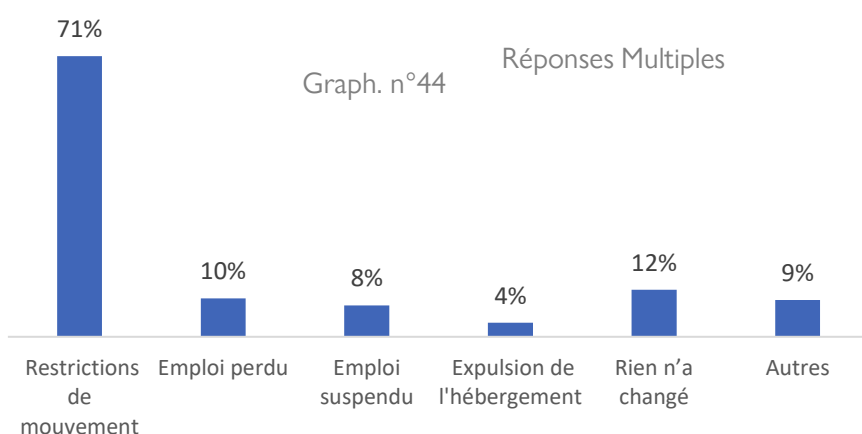
4. Difficulté d'obtention des pièces d'identités



Sur les difficultés d'obtention des pièces d'identité, (78%) déclarent l'absence de document support (extrait de naissance, certificat de résidence, ...). Toutefois (56%) indiquent le problème d'argent et (33%) des difficultés administratives pour obtenir une pièce d'identité.

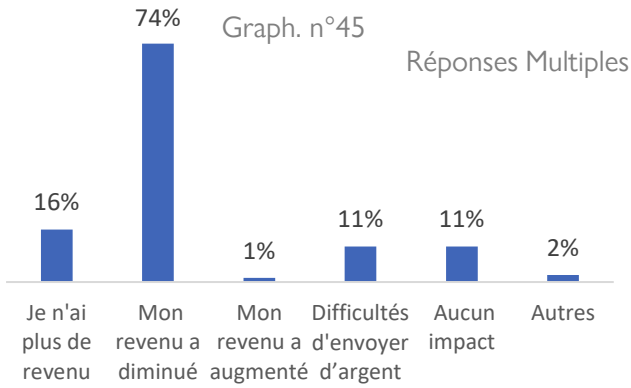
XVI. IMPACT DE LA PANDÉMIE DE COVID-19 DANS LA VIE DES MIGRANT-E-S

1. Impact de la COVID-19 sur le quotidien des migrant-e-s



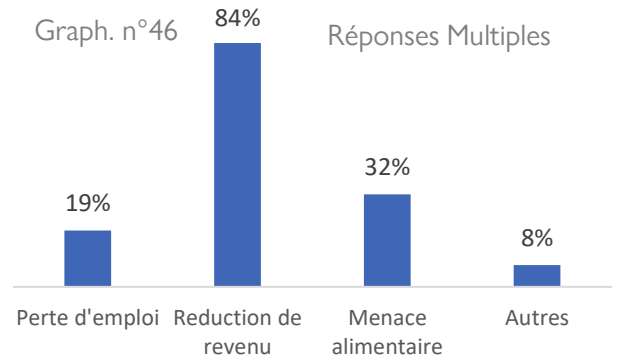
La pandémie de la COVID-19 a touché la vie quotidienne des migrant-e-s dans la préfecture de Mamou. L'impact s'est ressenti plus précisément sur la restriction des mouvements selon (71%) des personnes enquêtées, (12%) confirment que rien n'a changé sur le quotidien, (10%) ont perdu leur emploi et (4%) ont été expulsées de leurs hébergements à cause d'un manque de ressources pour payer le loyer.

2. Impact de la COVID-19 sur le revenu des migrant-e-s



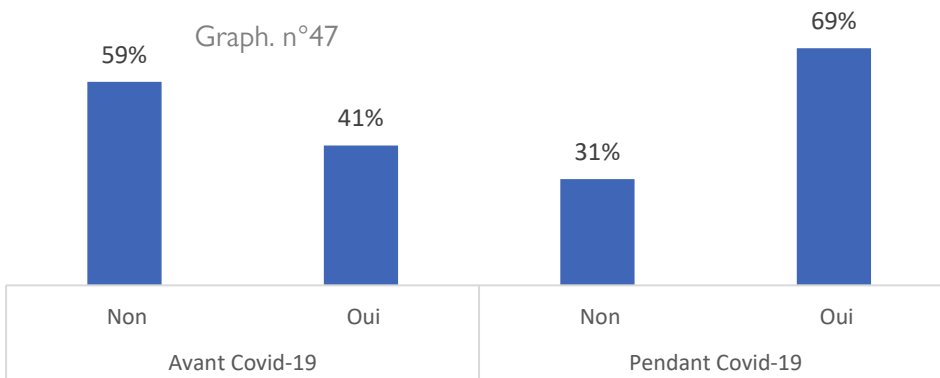
Soixante quatorze pour cent des migrant-e-s ont eu un impact sur la diminution de revenu à cause de la pandémie de la COVID-19, (16%) affirment qu'ils n'ont plus de revenu, (11%) ont eu des difficultés pour envoyer de l'argent à la famille. Par ailleurs, (11%) disent qu'il n'y a pas eu d'incidence sur leur revenu.

3. Les défis auxquels les migrant-e-s sont confrontés depuis la COVID-19



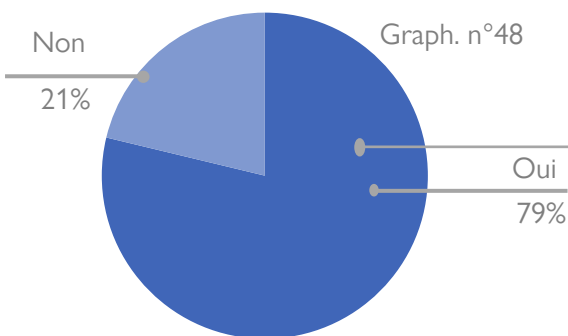
D'après les résultats de l'enquête, (84%) des migrant-e-s de retour et potentiels sont confrontés à la réduction de leurs revenus depuis le début de la pandémie de Covid-19. Par ailleurs, (32%) pour la menace alimentaire et (19%) la perte d'emploi.

4. Inquiétude de rupture de nourriture avant et pendant la pandémie COVID-19

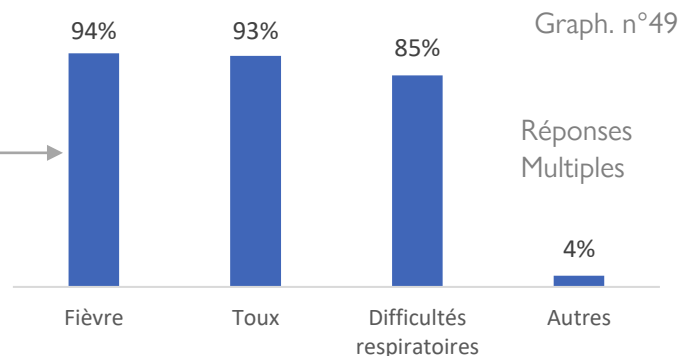


Le graphique ci-contre montre que, avant la pandémie de la Covid-19, (59%) des migrant-e-s n'avaient pas d'inquiétudes liées au manque de nourriture, d'argent ou d'autres ressources. Par contre, pendant la pandémie de la Covid-19, (69%) s'inquiétaient du manque de nourriture.

5. Connaissance et symptômes de la COVID-19 par les migrant-e-s

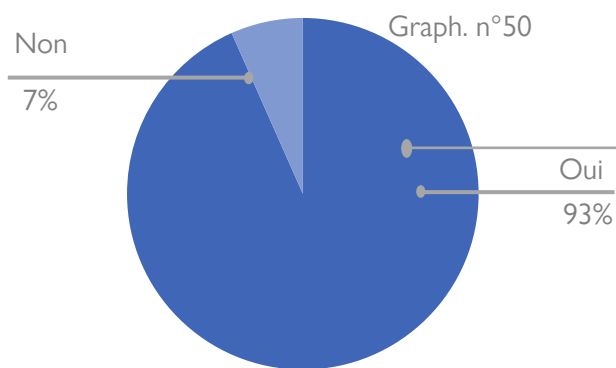


Soixante dix-neuf pour cent des migrant-e-s connaissent les symptômes de la pandémie de COVID-19 contre (21%) qui déclarent qu'ils n'ont pas connaissance des symptômes de COVID-19.

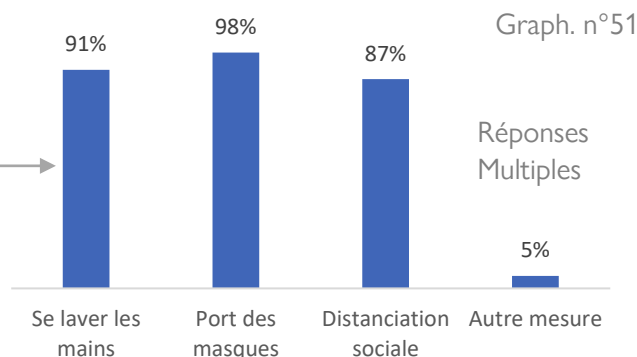


Selon l'analyse des données, la fièvre et la toux sont respectivement (94%) et (93%) des symptômes connus par les migrants et (85%) parlent de difficultés respiratoires comme symptôme de la pandémie de Covid-19.

6. Connaissance et prévention de la COVID-19 par les migrant-e-s



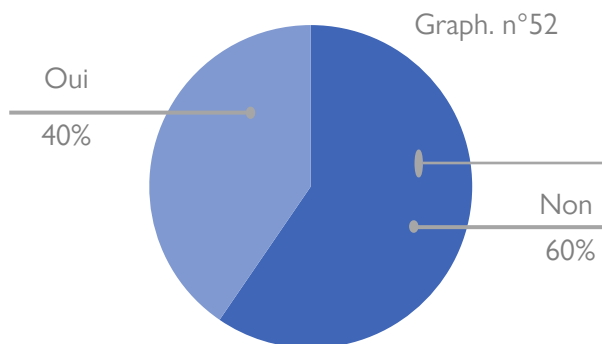
Le graphique ci-dessus indique que, (93%) des migrant-e-s connaissent les mesures préventives de la Covid-19 contre (7%) qui ignorent les mesures de prévention de la Covid-19.



Selon les données analysées, (98%) des migrant-e-s enquêtées affirment que le port des masques est une mesure de prévention de la pandémie de Covid-19 et (91%) le lavage des mains.

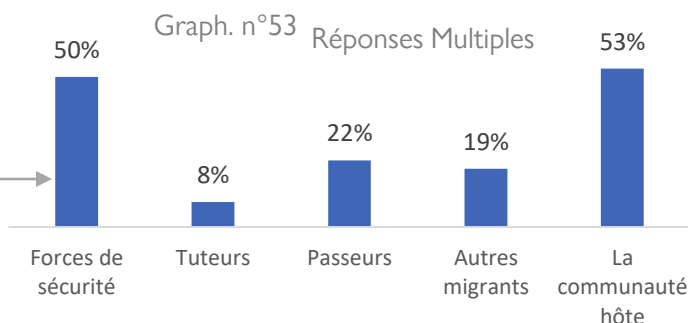
XVII. PROTECTION DES MIGRANT-E-S DE RETOUR

1. Victime de violence des migrant-e-s



Selon les migrant-e-s de retour enquêtées, (60%) ont été victimes d'intimidation, de violence physique et sexuelle au cours de leur parcours migratoire contre (40%) qui n'ont pas été victimes.

2. Les responsables de violence



Les migrant-e-s de retour qui ont subi la violence confirment que, (53%) des responsables étaient la communauté hôte dans les pays d'accueil ou de transit. Par ailleurs, (50%) affirment que les agents des forces de sécurité sont aussi responsables et (22%) des passeurs.

3. Les types de violences subies par les migrant-e-s de retour dans leur parcours migratoire

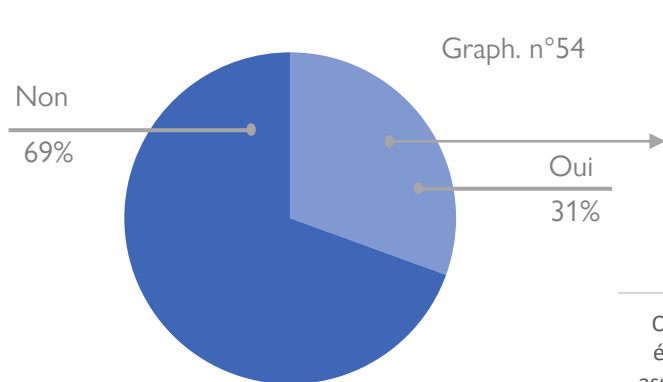
Tableau. n°3

Types de violence subi par les migrants	Proportion
Violence physique	53%
Detention	53%
Confiscation d'argent	50%
Ménaçe	31%
FausseS promesses/trompéries	31%
Privation de nourriture/eau	28%
Travaux domestiques	22%
Retention du salaire	19%
Confiscation de documents	19%
Heures de travail excessives	11%
Prostitution	8%
Exploitation sexuelle	6%
Induction drogues/autre substance	3%

Réponses Multiples

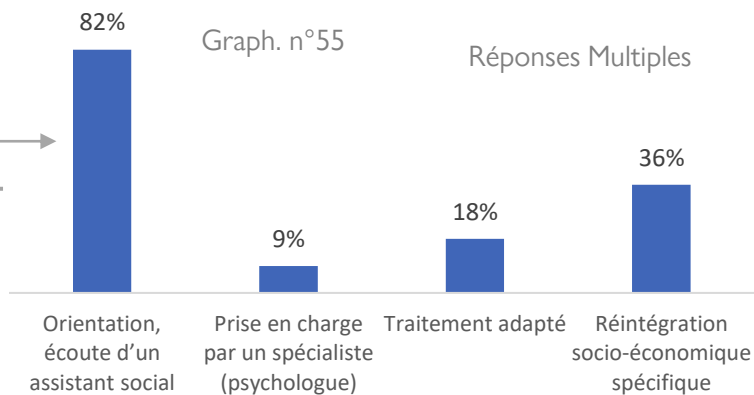
Le tableau ci-contre montre que, (53%) des migrant-e-s ont subi de violence physique et détention en prison, (50%) la confiscation de leur argent. En revanche, (31%) ont subi des menaces et (19%) pour la rétention des salaires et confiscation de documents

4. Support psychosocial aux migrant-e-s



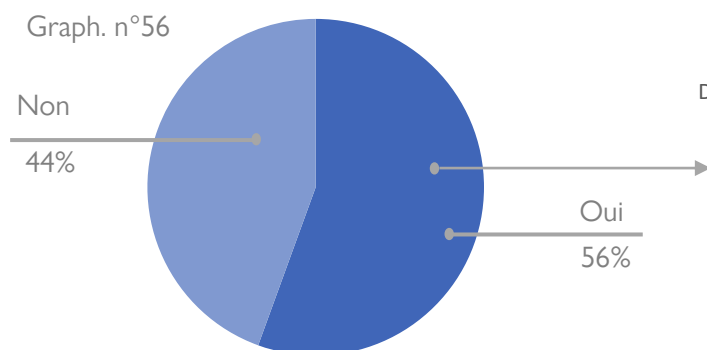
L'analyse des données indique que, (69%) des migrant-e-s de retour n'ont pas bénéficié de support psychosocial contre (31%) qui ont été assistés par les spécialistes de OIM en support psychologique.

5. Types de support psychosocial



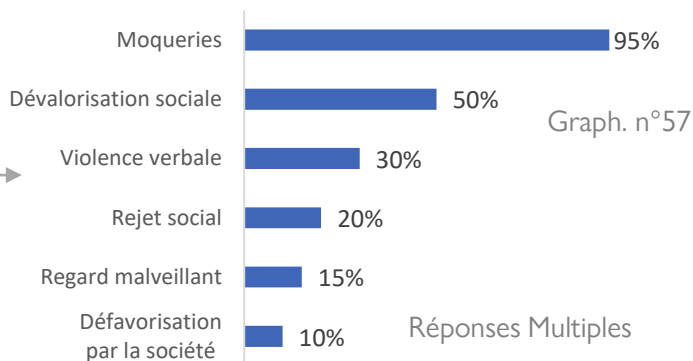
Quatre-vingt-deux pour cent des migrant-e-s de retour ont bénéficié d'une orientation, écoute d'un assistant social de OIM et (36%) d'une réintégration socio-économique spécifique.

6. Victime de stigmatisation depuis le retour



Selon les migrant-e-s de retour, plus de la moitié (56%) sont stigmatisés dans les différentes communautés contre (44%) qui affirment ne pas être victime de stigmatisation.

7. Type de stigmatisation depuis le retour



Depuis le retour des migrant-e-s, (95%) confirment avoir été victime de moquerie dans la communauté. Par contre, (50%) sont victimes de dévalorisation sociale, (30%) de violence verbale et (20%) de rejet social.

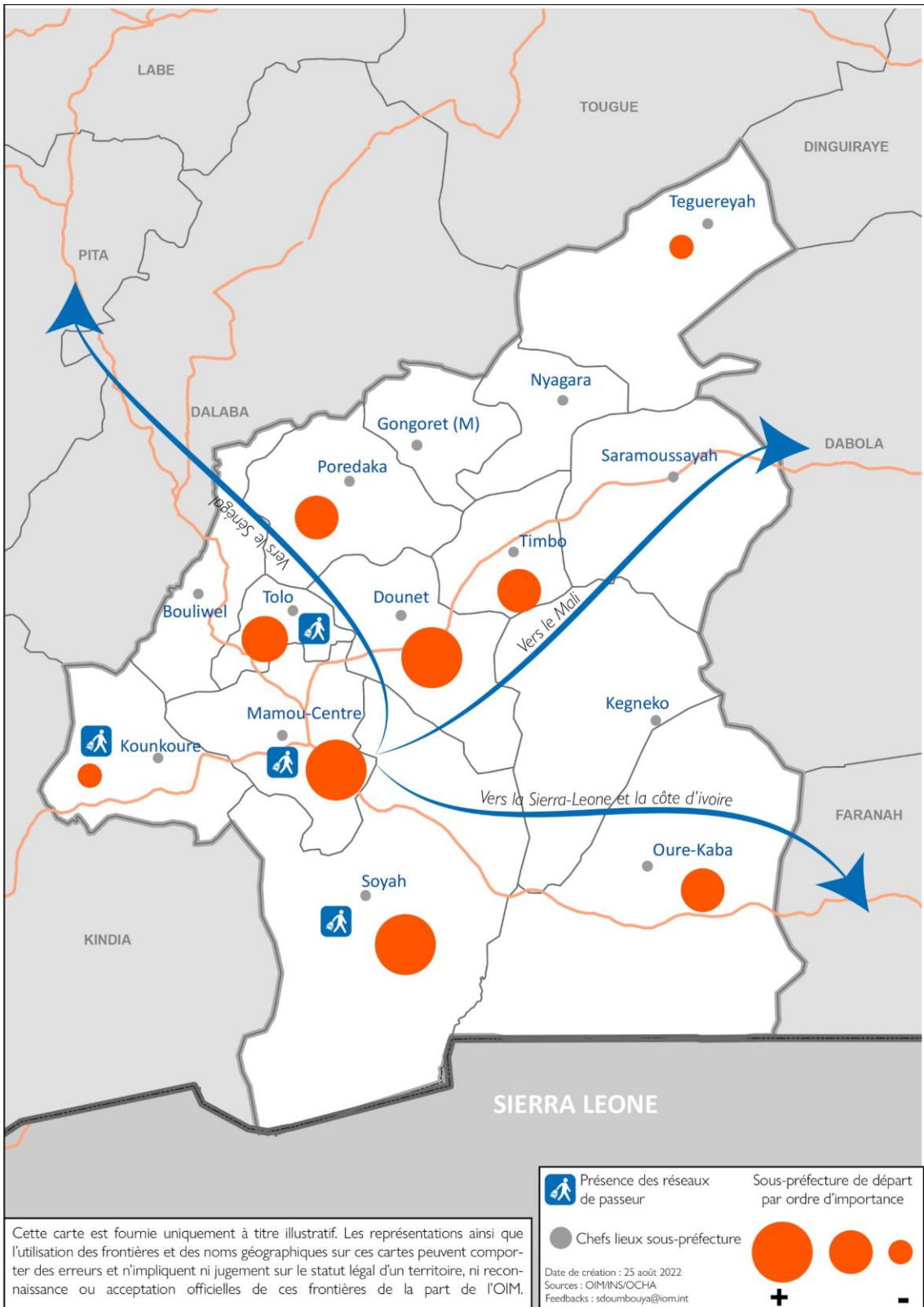
« Pendant la pandémie de Covid-19, toutes les activités génératrices de revenus ont baissé en matière de rendement due à la fermeture et restriction des frontières. La Covid-19 a impacté significativement la préfecture de Mamou. Les activités socio-économiques et culturelles étaient au ralenti. À cela, s'ajoutent une importante augmentation des prix des denrées alimentaires de première nécessité et la baisse des revenus.»

Selon un jeune migrant de retour : « J'ai voulu voyager en Europe pour améliorer mes conditions de vie qui étaient difficiles ici. Tout ce que j'ai récolté, ce sont beaucoup de souffrance sur la route. J'ai connu la prison au Burkina Faso, j'ai été terrassé par le paludisme. C'était pitoyable.»

Selon un acteur de la société civile préfectoral de Mamou : « L'absence des services sociaux de base et de manière plus globale la mauvaise gouvernance expliquent en grande partie la migration irrégulière des jeunes. Ces facteurs impactant négativement la qualité de l'emploi, il est illusoire de penser qu'on peut retenir les jeunes dans un pays qui ne leur offre rien ou très peu de choses. »

Groupe de discussion avec les acteurs clés à Mamou centre

XVIII. CARTOGRAPHIE DES SOUS-PRÉFECTURES DE DÉPART



Les données de cette carte ont été obtenues dans les discussions de groupe avec les informateurs clés. L'objectif était d'identifier les différentes sous-préfectures en termes du taux de départ des jeunes migrant-e-s par ordre d'importance. Mais également, identifier la présence des réseaux de passeurs dans les Sous-préfectures de Mamou. Selon les informations sur la carte, les sous-préfectures de Soyah, Dounet et la Commune Urbaine qui ont été identifiées comme localités où il y a plus de départ des jeunes migrant-e-s au cours des cinq dernières années.

XIX. CONCLUSION

Cette évaluation montre que la migration irrégulière des jeunes est bien un phénomène multidimensionnel, complexe et dynamique. Le manque d'opportunités économiques a, en effet, été désigné par 80% des jeunes comme première raison de quitter la préfecture de Mamou, mais la migration est aussi fortement motivée par la pression sociale, la dégradation des conditions de vie des ménages même en zone urbaine, et l'existence des réseaux de proches qui peuvent soutenir et aider au projet migratoire. Il faut aussi noter que (60%) des migrant-e-s affirment avoir été victime de violence physique et morale, d'intimidation dans les pays de transit par les services de sécurité et le plus souvent par les réseaux de passeurs.

Les données qualitatives analysées ont montré que la migration des jeunes de la préfecture de Mamou a changé de modalités par rapport aux stratégies de migration des générations précédentes. Par son aspect incontrôlable, l'augmentation des risques et des dangers le long de la route de la Méditerranée rend les familles, les proches et les communautés particulièrement inquiètes quant aux départs massifs des membres les plus jeunes. Elles ne soutiennent pas le mouvement récent de la migration irrégulière des jeunes et encouragent le Gouvernement et les Institutions Internationales à dresser le problème de l'emploi comme une priorité.

La migration irrégulière des jeunes dans la préfecture de Mamou est un phénomène propre à une génération qui partage les mêmes craintes et aspirations et revêt dans le même temps une profonde dimension individuelle. Les taux de départs élevés sont donc aussi la preuve du dynamisme important d'une jeunesse cherchant à se définir en s'écartant des schémas familiaux et traditionnels, mais auquel les politiques actuelles ne répondent pas ou pas assez.

Il a par ailleurs été trouvé que la pandémie de COVID-19 a significativement affecté les activités socio-économiques et culturelles tant des populations migrantes que des communautés locales.

Il est primordial d'attirer l'attention des décideurs sur la nécessité de mieux protéger et porter assistance aux migrant-e-s irréguliers le long du parcours migratoires et de répondre aux causes profondes de la migration irrégulière en Guinée généralement et la préfecture de Mamou plus particulièrement.

XX. RECOMMANDATIONS

Au terme de cette évaluation, les recommandations ont été formulées par les personnes interviewées :

- ❖ Effectuer des campagnes de sensibilisation sur les risques de la migration irrégulière pour démystifier la migration auprès des jeunes. Ces campagnes devraient être faites aussi bien dans les communautés rurales que dans les zones urbaines. Elles devraient compter avec le concours de migrant-e-s de retour afin qu'ils partagent leurs parcours de vie et leurs expériences directement avec les jeunes, mais aussi à travers les réseaux sociaux et dans des formats adaptés aux besoins des candidats au départ.
- ❖ Continuer de promouvoir les activités de recherche, de collecte et d'analyse de données quantitatives et qualitatives précises et régulières sur la thématique de la migration des jeunes afin de mieux comprendre et d'analyser les facteurs qui poussent les plus jeunes à la mobilité ;
- ❖ Appuyer et encourager la mise en œuvre des projets agro-pastoraux dans les différentes localités de la préfecture ;
- ❖ Promouvoir la réinsertion des jeunes dans les écoles professionnelles et créer les emplois selon les besoins et les priorités de la communauté ;
- ❖ Inviter les acteurs de la société civile, les ONGs, Institutions Internationales et le Gouvernement à prendre en compte la dimension du genre dans la migration des jeunes en Guinée et les difficultés de réinsertion et de réintégration qui en découlent pour les jeunes migrantes de retour. « *Les femmes ont plus de difficultés d'accès à l'emploi. De plus, la migration des femmes guinéennes est moins acceptée par les communautés et les rend plus vulnérables pendant la route migratoire. Il convient de mettre en place les moyens nécessaires pour protéger les jeunes filles migrantes et mettre en œuvre des moyens spécialisés et différenciés de sensibilisation en fonction des réalités locales (zone urbaine ou rurale, secteur d'activité...)* » ;
- ❖ Offrir un soutien psychosocial généralisé aux migrant-e-s de retour, mais aussi aux familles qui sont également impactées par le départ inopiné d'un membre de la famille et qui restent sans nouvelles durant plusieurs mois ou semaines.



OIM – Conakry
Rue DI009, Residence Louis Honore
Camayenne, Commune de Dixinn
BP 729 Conakry
République de Guinée

Email : iomconakry@iom.int

Website : www.iom.int